## TUTORIEL "Déclaration de TVA réel simplifié agricole"

0- Quelques jours avant l'échéance, créez votre espace professionnel sur <u>www.impots.gouv.fr</u>. Vous recevrez par courrier votre code d'activation qui vous permettra d'accéder aux services de déclaration en ligne.

1- Connectez vous sur votre espace professionnel sur <u>www.impots.gouv.fr</u> / Espace pro avec votre numéro SIRET et votre code d'activation.

Les plus visités	C METE	0 M	Boite de réception	. 🛃 Boite de réception	
impots.gouv.f					
	ROFESSIONNELS	V			
	GERER G CONSULTER G	DÉCLARER 🥥 PAYER	O DÉMARCHES		
dme	Espace professionnel > E	Déclarer > T.V.A.			
bonné :	CHOISIR UNE ACTIVITÉ	POUR DÉCLARER LA	T.V.A.		
	Vous avez sélectionné le dossie	Hr suivant :			
Espace pro. Impots.gouv.fr	Dénomination MME SIREN				
Quitter	Secteur d'activité	Adresse fisc	rie -	Précisions	
	<ul> <li>Autres cultures non permanentes 0119Z</li> </ul>	84800 FRANCE			

2- Saisissez la période de déclaration (annuelle ou trimestrielle ou autre)

Régime d'imposition : Réel simplifié de l Activité : Autres cultures non permanen	'agriculture tes				
Commune de l'adresse fiscale de taxation	LISLE SUR LA SORGUE				
0 1 - Sélectionnez dans le tableau suivant la	période de votre déclaration				
Période d'imposition	Date limite de dépôt	Type de déclaration	Date de dép		
1er trimestre 2017	05/05/2017	3525BIS			
2016	03/05/2017	3517BCA12A			
2015	03/05/2016	3517BCA12A	04/05/2010		
Pour accéder au formulaire de saisie, cliqu	ez sur la période de référence				
<ul> <li>Déclaraz pour une période per listée</li> </ul>					
Z - Declarez pour une periode non instee					
Salsissez une periode d'imposition :	du au				
Indiquez la raison pour laquelle la période	Indiquez la raison pour laquelle la période de votre déclaration n'est pas listée dans le cadre [1]				
<ul> <li>Redressement judiciaire</li> </ul>	Date de l'évènement :				
	Date de l'évènement				
O Cession / Cessation					

3-Déclarez votre chiffre d'affaire HT dans la colonne "base HT". Selon votre taux de TVA : lignes 04, 5a ou 5c. La TVA brute due (ou collectée sur les ventes) est calculée automatiquement.

I - D	ECOMPTE DE L'IMPOT BRUT		
OPE	RATIONS NON IMPOSABLES		
00	Achats en franchise		
01	Exportations Hors Union européenne	L	
02	Autres opérations non imposables	L	
03	Livraisons Intra-communautaires	L	
3B	L'uraisons d'électricité, de gaz naturel, de chaleur ou de froid non imposables en France	L	
OPE	RATIONS IMPOSABLES		
Réal	isées en France Métropolitaine	Base hors taxe	Taxe due
04	Taux normal à 20%		
5A	Taux réduit 10%		
5C	Taux réduit à 5,5%	69 210	3 807
Réal	isées dans les DOM	Base hors taxe	Taxe due
06	Taux réduit à 2,1 %		
07	Taux normal 8,5 %		
Åun	autre taux (France métropolitaine ou DOM)	Base hors taxe	Taxe due
08	Anciens taux		
09	Taux particulier		
Autro	es opérations	Base hors taxe	Taxe due
9B	L'Ivraisons d'électricité, de gaz naturel, de chaleur ou de froid imposables en France		
9C	Achats de prestations de services intracommunautaires (CGI, art 283-2)		
10	Cessions d'immobilisations		
11	Livraisons à sol-même		
12	Autres opérations imposables		
13	Acquisitions intracommunautaires		
14	TVA antérieurement déduite à reverser	L	
4B	Sommes à ajouter	L	
15	TOTAL TVA BRUTE DUE (lignes 04 à 48)		3 807

4- Déclarez votre TVA déductible sur vos achats en séparant :

- La TVA sur les immobilisations (Biens constituant des immobilisations, ligne 17)
- La TVA sur les achats (autres biens et services, ligne 18)

>> La TVA déductible se calcule automatiquement ainsi que le crédit ou débit de TVA.

5- Déclarez le montant de votre taxe ADAR ligne 31 : 90€+(0.0019\*votre CA déclaré ligne 4 ou 5)

I - DE(	COMPTE DE L'IMPOT BRUT		
OPER	ATIONS IMPOSABLES		
Réalis	sées en France Métropolitaine	Base hors taxe	Taxe due
5C	Taux réduit à 5,5%	69 210	3 807
15	TOTAL TVA BRUTE DUE (lignes 04 à 4B)		3 807
II - DE	COMPTE DE L'IMPOT DEDUCTIBLE		
BIENS	ET SERVICES OUVRANT DROIT A DEDUCTION		Taxe déductible
17	Biens constituant des immobilisations (1)		333
18	Autres biens et services (1)		3 954
21	TOTAL TVA DEDUCTIBLE (lignes 17 + 18 + 19 + 20 + 2B)		4 287
III - DE	COMPTE DE L'IMPOT NET		
RESU	LTAT DE LA LIQUIDATION		Taxe
24	ou CREDIT (Ligne 21 - ligne 15)		480
RESULTAT NET			Montant
28	Solde à payer si ligne 23 - (lignes 24 + 25) >= 0		0
29	ou excédent de versement si (ligne 25 - ligne 23) >= 0		0
30	solde excédentaire (lignes 24 + 29) ou (lignes 24 + 25)		480
IV - D	ECOMPTE DES TAXES ASSIMILÉES		NET A PAYER
31	Taxe sur le chiffre d'affaires des exploitants agricoles (CGI, art. 302 bis MB)		221
V - RE	CAPITULATION		
CRED	IT OU EXCEDENT		
36	Crédit de TVA (report de la ligne 30)		480
38	Crédit à reporter (ligne 36 - 37)		480
SOLD	E A PAYER		
39	Solde à payer (report de la ligne 28)		0
40	Taxes assimilées (total lignes 31 à 65)		221
41	TOTAL A PAYER (lignes 39 + 40)		221

## Récapitulatif de la déclaration de TVA à conserver.

6-Pensez à :

- payer votre taxe ADAR (en ligne)
- faire la demande de remboursement sur vous avez un crédit de TVA :

siss	ez la période de référence :	du 01/01/2016 au 31/12/2016	
ectio	onnez le formulaire adéquate		
351	19 - Demande de remboursement de crédi	tit de taxes	
351	7DDR - Demande de remboursement su	r déclaration annuelle (3517SCA12 ou 3517BCA12A)	
		> Valider	
orm	nulaire 3517DDR		
	-		
DEM	IANDE DE REMBOURSEMENT		
а	Crédit remboursable dégagé à la clôture de l'a 150 € uniquement en cas de cession, cessat	année ou de l'exercice (si celui-ci est supérieur ou égal à 150 €, ou, inférieur à tion, décès, entrée dans un groupe TVA)	480
b	Excédent de versement dégagé		
с	Maximum remboursable (a + b)		480
d	Remboursement demandé		480
е	Crédit reportable (c - d)		
			_
Mont	ant du remboursement demandé :		480
Á cn	éditer au compte désigné		
A im (utili	puter sur échéance future iser l'imprimé papier 3516 disponible sur le por	artail www.impots.gouv.fr ou auprès de votre service des impôts)	
	Cession, cessation, décès, entré	ée dans un groupe TVA À la date du :	
S'ag	issant d'une première demande de remb r procéder à ce type d'opération, la référe	boursement ou de l'utilisation d'un compte financier nouveau par rapport à celui pré- rence du compte financier à utiliser est :	cédemment désign
	aire du compte		
Titul			
Titul Nom			
Titul Nom Com	plément (éventuel)		
Titul Nom Com	plément (éventuel)	IBAN	BIC

Voilà, c'est fini !

Vous recevrez par mail une confirmation de ces démarches. Pensez à enregistrer les documents attestant de vos déclarations.